

## Actions et ambitions de la Région Grand Est pour la ligne TER Vallée de la Marne

**David Valence**, Vice-Président en charge des Mobilités et des Infrastructures de transport de la Région Grand Est, et **Franck Leroy**, Vice-Président de la Cohésion territoriale, Contractualisation et Équilibre des territoires, Président du Comité régional des services de transport (COREST) Vallée de la Marne, ont présenté ce jeudi 18 janvier, à Épernay, les engagements pris par la Région Grand Est pour donner un second souffle à cette ligne. Lors de cette conférence, la Région Grand Est a réaffirmé, auprès de SNCF, sa demande d'indemnisation des passagers, suite aux perturbations de la ligne Vallée de la Marne.

Cette conférence a eu lieu en présence des Conseillers régionaux de la Région Grand Est, **Isabelle Pestre**, **Jean Notat**, **Thibaut Duchêne** ainsi que d'Olivier David Directeur industriel TER Grand Est et de Dominique Moysse, Conseiller régional de la Région Hauts-de-France.



© Région Grand Est

De gauche à droite : Olivier David Directeur industriel TER Grand Est, David Valence Vice-Président en charge des Mobilités et des Infrastructures de transport de la Région Grand Est, Franck Leroy, Vice-Président de la Cohésion territoriale, Contractualisation et Équilibre des territoires de la Région Grand Est et Dominique Moysse, Conseiller régional de la Région Hauts-de-France.

**Évolution des dessertes, modernisation du matériel, baisse des tarifs depuis et vers Paris, tels sont les chantiers entrepris par la Région.** Ces nouveautés traduisent la volonté de la Région Grand Est d'adapter l'offre de transport aux besoins des voyageurs et des territoires. **La Région maintient aussi un niveau d'exigence élevé vis-à-vis de SNCF Mobilités** afin de résoudre les problèmes d'exploitation encore constatés trop souvent. Cette conférence de presse a aussi été l'occasion de faire le point sur les actions correctives entreprises par l'opérateur ferroviaire en réponse aux difficultés rencontrées par les voyageurs.

**Dès 2018, trois évolutions majeures interviendront sur la ligne Vallée de la Marne**, qui relie aujourd'hui Paris Est à Château-Thierry, Dormans, Épernay, Châlons-en-Champagne, Vitry-le-François, Bar-le-Duc et Saint-Dizier :

- l'arrivée de nouveaux trains Coradia Liner, confortables et modernes, présentés lors de la conférence de presse sur un parcours entre Châlons-en-Champagne et Épernay ;
- la réalisation de travaux de régénération sur les voies ferrées par SNCF Réseau, induisant une modification temporaire des dessertes ;
- l'application d'une nouvelle gamme tarifaire prévue à partir de septembre 2018.

#### **Le nouveau matériel :**

Depuis décembre 2017, la ligne Vallée de la Marne bénéficie à temps partiel des 19 rames Coradia Liner, assurant fiabilité technique et confort pour les passagers, partagées avec la ligne Paris-Troyes-Belfort-Mulhouse. D'ici fin 2018, sont prévues 2 rames supplémentaires financées par la Région Grand Est (27 M€) et 3 autres rames d'ici 2021 (40 M€).

#### **Des travaux de régénération des installations :**

La ligne sera fortement impactée par des travaux de jour pendant toute l'année 2018. **Nécessaires à la fiabilisation des circulations, ils consistent en la régénération de la signalisation entre Dormans et Châlons-en-Champagne.** Les conséquences sont les suivantes :

Dans le sens Province → Paris, en semaine :

➤ Les TER n°839104 (Bar-le-Duc 11h37/Paris 13h53) et n°839106 (Bar-le-Duc 13h37 /Paris 15h53) sont supprimés. Un service de substitution routière et la possibilité d'emprunter le TGV (uniquement pour les abonnés) sont mis en place.

Dans le sens Paris → Province, en semaine :

➤ Les TER n°839105 (Paris 10h36/Bar-le-Duc 12h52) et n°839123 (Paris 12h36/Saint-Dizier 14h46) ne circuleront pas. Un service de substitution routière et la possibilité d'emprunter le TGV (uniquement pour les abonnés) sont mis en place.

Par ailleurs, l'impact cumulé de l'arrivée des nouveaux trains et des travaux a nécessité d'adapter d'autres circulations, avec la création temporaire de certaines correspondances nouvelles à Châlons-en-Champagne.

Dans le sens Province → Paris, en semaine :

➤ Le TER n°839122 partira de Châlons-en-Champagne (départ 10h17/arrivée à Paris à 11h52). Les voyageurs au départ de Saint-Dizier et Vitry-le-François bénéficieront d'une correspondance en gare de Châlons-en-Champagne en empruntant le TER n°840832 (départ 9h30 de Saint-Dizier/Vitry-le-François 9h49/Châlons-en-Champagne 10h10).

➤ Le TER n°839126 partira de Châlons-en-Champagne (départ 16h17/arrivée à Paris à 17h53). Les voyageurs au départ de Saint-Dizier et Vitry-le-François bénéficieront d'une correspondance en gare de Châlons-en-Champagne en empruntant le TER n°840838 (départ 15h20 de Saint-Dizier/Vitry-le-François 15h39/Châlons-en-Champagne 16h).

Dans le sens Paris → Province, en semaine :

➤ Le TER n°839115 aura pour terminus Châlons-en-Champagne (départ 6h36 de Paris et arrivée 8h06 à Châlons-en-Champagne). Les voyageurs à destination de Saint-Dizier et Vitry-le-François

**18 janvier 2018**

pourront emprunter le TER 839803 (départ de Châlons-en-Champagne à 8h11/Vitry-le-François 8h31/Saint-Dizier 8h50).

➤ Le TER n°839117 partira de Paris à 8h26 (8H36 auparavant) et aura pour terminus Châlons-en-Champagne à 10h01.

**Vers de nouveaux tarifs à partir de septembre 2018 :**

L'autre grand projet porté par la Région Grand Est pour les voyageurs au départ et à destination de son territoire, consiste à étendre jusqu'à Paris les tarifs PRIMO et PRESTO Grand Est, particulièrement avantageux et déjà valables sur les parcours internes au Grand Est. Cette nouveauté, en cours de discussion avec les Régions Hauts-de-France et Île-de-France, sera présentée plus en détail avant son entrée en vigueur prévue en septembre 2018. Elle permettra à tous les voyageurs de la ligne Vallée de la Marne, qu'ils soient abonnés ou occasionnels, de bénéficier de billets moins chers qu'aujourd'hui, avec des réductions allant de 30 à 50 % par rapport aux tarifs actuels.

**Les évolutions à plus long terme :**

Dès 2019, la Région ambitionne de redonner à cette ligne sa dimension transversale Est – Ouest, avec la mise en place de 2 allers retours Paris – Châlons-en-Champagne – Bar-le-Duc – Nancy – Strasbourg.

A partir de 2020, les rames Corail qui subsisteront pour assurer les trains de pointe seront modernisées et équipées de nouvelles locomotives, afin d'atteindre le même standard de qualité que le TER 200 alsacien, qui constitue une référence nationale en matière d'efficacité.

**La Région poursuivra et amplifiera son travail en partenariat avec l'ensemble des territoires concernés afin d'inscrire résolument cette ligne majeure dans une dynamique de progrès.**

CONTACT PRESSE

**Gaëlle Tortil-Textier**

06 78 79 93 36 / 03 88 15 69 84

[presse@grandest.fr](mailto:presse@grandest.fr)

[gaelle.tortil-textier@grandest.fr](mailto:gaelle.tortil-textier@grandest.fr)